



Dispositif Pass+ Hauts-de-Seine / Yvelines

Politique de protection des données à caractère personnel du Département des Hauts-de-Seine et du Département des Yvelines

Conscients de la valeur des données à caractère personnel des usagers, le Département des Hauts-de-Seine s'engage à instaurer une administration numérique de confiance basée sur la sécurité des systèmes d'information et sur la protection des données à caractère personnel.

En créant un compte Pass+, vous effectuez une démarche vous permettant d'accéder au service de la restauration scolaire proposés aux commensaux par le département des Hauts-de-Seine, ce dernier ayant en charge la mission d'intérêt public de la restauration scolaire.

Les informations recueillies lors de la création de votre compte Pass+ et lors de votre inscription à la restauration scolaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et ont pour finalité la gestion de ces services ainsi que l'établissement de statistiques générales relatives à leur utilisation.

Les données du compte sont conservées durant une année scolaire et ce tant que le commensal continue d'utiliser le service.

Il vous est possible de demander l'accès à vos données, leur rectification, leur effacement de celle-ci, leur limitation ainsi que de vous opposer à leur traitement. Vous pouvez aussi, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Afin d'exercer vos droits, vous pouvez saisir le Délégué à la Protection des Données par courriel : dpo@hauts-de-seine.fr

Durées de conservation des données personnelles

Les données relatives aux divers services sont conservées pendant la durée d'ouverture des droits au service, lesquels se renouvellent à chaque année scolaire. Ont accès aux données le personnel habilité du Département ainsi que les tiers partenaires du Département autorisés par ce dernier à y accéder en vue de la bonne gestion du service.

Destinataires de vos données personnelles

Les membres du personnel du Département des Hauts-de-Seine et du prestataire choisi, ont accès à vos données dans les limites des attributions de chacun,

Les informations strictement nécessaires aux besoins de gestion du dispositif sont communiquées aux établissements d'enseignement concernés et aux partenaires du dispositif. Aucun transfert de données hors de l'Union Européenne n'est réalisé.

En cas d'inscription à la restauration scolaire, les données strictement nécessaires sont communiquées au concessionnaire en charge de la gestion de la restauration scolaire.

Bases légales des traitements de données personnelles

Les traitements de données mis en œuvre dans le cadre du dispositif Pass+ i ont pour base légale la mission d'intérêt public conformément aux dispositions des articles L121-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles.

Sécurité

Ce téléservice est en cours d'homologation (Référentiel Général de Sécurité).

Responsabilités de traitement de vos données

Le Département des Hauts-de-Seine est responsable du traitement de vos données pour le service d'inscription à la restauration scolaire. Le Département des Hauts-de-Seine a choisi un prestataire de confiance, présentant les garanties de sécurité et de protection des données indispensables à la gestion sécurisée de la plateforme de téléservice Pass+.

La société Elior est la société concessionnaire choisie par le Département des Hauts-de-Seine pour la gestion du service de restauration scolaire. La société Elior et le Département des Hauts-de-Seine sont responsables conjoints du traitement des données des bénéficiaires de ce service. En effet, chaque entité tient à jour et échange les informations relatives aux bénéficiaires de la restauration scolaire en vue de la facturation des repas par la société Elior.

Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Afin d'exercer vos droits, vous pouvez écrire au Délégué à la Protection des Données du Département des Hauts-de-Seine.

AFIN DE PERMETTRE LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE, IL VOUS EST DEMANDE DE PRECISER DANS VOTRE DEMANDE QUE CELLE-CI CONCERNE LA GESTION DU PASS +.

Conseil Départemental des Hauts-de-Seine
A l'attention du Délégué à la Protection des Données
92731 Nanterre Cedex
Ou dpo@hauts-de-seine.fr

Si vous estimez après nous avoir contacté que les droits sur vos données n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).